












## BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

### A RETENIR

- **Anthraxnose** : Pression moyenne à forte.
- **Oïdium** : Pression faible à moyenne.
- **Phomopsis** : Période post-récolte propice aux contaminations.

Observations réalisées du 09 au 12 juillet 2024

### Météo

	lun. 15	mar. 16	mer. 17	jeu. 18	ven. 19	sam. 20
						
						
	4.3	0	0	0	0	4.1
	48 / 94	53 / 98	40 / 93	43 / 89	58 / 94	49 / 98
	15 / 30	14 / 25	14 / 27	15 / 29	18 / 32	17 / 30

Prévisions météorologiques sur Merceuil, Modèle SENCROP, extraction du 05/07 à 16h.

## Stades

Toutes les parcelles du réseau ont été récoltées ou étaient en train de l'être lors de la tournée d'observation. La récolte est faible à moyenne cette année, le potentiel de rendement ayant été fortement impacté par les deux nuits de gel d'avril, ainsi que les épisodes de grêle.

La maturation des baies s'est accélérée dès l'arrivée des quelques journées chaudes et ensoleillées amenant toutes les variétés à maturité simultanément. En revanche, ces journées ensoleillées ont d'obtenir une bonne qualité de récolte avec une belle couleur de baie et un bon taux de sucre pour toutes les variétés. Quelques baies vertes restaient cependant encore présentes aux côtés de baies en sur-maturité lors de la récolte, résultat de la floraison étalée par la météo froide d'avril.



*Baies de cassis arrivées à maturité, juin 2024*

Si des fleurs restent présentes sur vos inter-rangs, **la réglementation abeille doit être appliquée**. N'hésitez pas à parcourir la [note nationale par rapport à cette réglementation](#).

## Maladie

Phomopsis



Ce champignon infecte le buisson par ses blessures. **Le risque d'infection est maximal juste après récolte** ou à la suite d'impacts de grêle.

## Anthracnose



La maladie reste présente sur toutes les parcelles du réseau allant de 25% à 75% des rameaux touchés avec des tâches souvent présentes jusqu'en haut des buissons. Les feuilles les plus touchées sont pour la plupart tombée lors de la récolte mais la maladie pourrait continuer à se développer sur tout le mois de juillet. Les conditions météorologiques restent propices à son développement, le mois de juillet s'annonce aussi humide que les précédents mois

## Oïdium



Des symptômes ont été observés sur une partie des parcelles de cassis à fruits (Jura, plaine de Beaune et nord de Dijon). Pour rappel, les périodes chaudes et pluvieuses favorisent le développement de la maladie, la météo prévue pour la semaine prochaine reste favorable à son développement.



*Symptôme d'oïdium sur rameau de cassis*

## Rouille



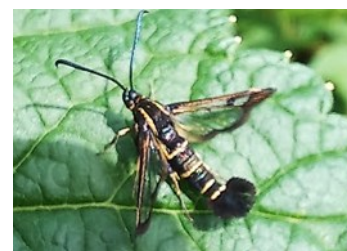
Pas de symptôme repéré dans les parcelles observées pour ce bulletin. Une surveillance estivale est conseillée dans les parcelles sensibles et déjà attaquées par le passé. Hygrométrie élevée et températures non excessives sont des facteurs propices à son développement.

## Ravageurs

## Sésie



Quelques papillons sont encore visibles sur les parcelles. Le vol se poursuit.



*Sésie adulte, Juin 2024*

## Pucerons



Une attaque faible à moyenne de pucerons cendrés a été subie par une partie des parcelles du réseau. La plupart des foyers sont aujourd'hui inactifs mais certains restent encore actifs dans le secteur forêt de Cîteaux et Val de Saône.

## Acarien jaune



Leur présence reste toujours anecdotique en fruits.



*Symptômes précoces d'acariens jaunes : décolorations jaunes visibles sur la face ventrale des feuilles*

C.Denis

## Vigilance sur le scarabée japonais : popillia japonica

*Popillia japonica*, aussi appelé scarabée japonais, est un ravageur se nourrissant de fleurs, feuilles et fruits avec plus de 300 plantes hôtes dont la vigne, les pommiers et le maïs. Originaire du Nord-Est de l'Asie, il a été observé ces dernières années en Italie et en Suisse. En juin 2024, une petite population a été détectée dans un piège à la frontière entre les cantons de Bâle-Campagne et Bâle-Ville.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à lire la [Note nationale BSV sur Popillia japonica](#) ou la page qui lui est dédiée sur le site de la [FREDON Bourgogne-Franche-Comté](#).

## Identification

## a. Adulte

- 1 Élytre couleur cuivre.
- 2 Les élytres se terminent avant la face postérieure de l'insecte et laissent place à deux touffes de poils blancs bien visibles.
- 3 Thorax vert.
- 4 5 touffes caractéristiques de poils blancs sur les côtés.
- 5 Longueur env. 8-12 mm.



Source : AGRIDIA

**Que faire en cas de suspicion :**

**Capter l'insecte et le mettre dans un bocal fermé hermétiquement ;** la capture peut se faire à la main, l'insecte reste inoffensif pour les humains. Conserver l'insecte en lieu sûr et **ne surtout pas le relâcher ;**

**Prendre plusieurs photos** de l'insecte (sous différents angles) et si possible des dégâts causés sur les végétaux en **localisant le point de capture** (adresse, point GPS...) ;

**Contactez** la DRAAF Bourgogne Franche-Comté / SRAI (Service Régional de l'Alimentation): [alerte-vegetaux-sral.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr](mailto:alerte-vegetaux-sral.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr) ou la FREDON Bourgogne Franche-Comté : [popillia@fredonbfc.fr](mailto:popillia@fredonbfc.fr) ou télédéclarer sous [Mes démarches Simplifiées](#)

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédigé par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON, à partir des observations réalisées par : CA 21 - CA 71 - FREDON BFC.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.